



RANDO PROVENCE
25 Bd Paul PONS
84800 l'Isle sur la Sorgue
0672 36 93 71 06 11 89 05 41
Rando.provence084@gmail.com



Le 19 novembre 2022

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Saison 2021/2022 du 18 novembre 2022

Vendredi 18 Novembre 2022, se déroulait dans la salle des Névens à l'ISLE sur la SORGUE notre assemblée Générale ordinaire 2021/2022 à laquelle avaient été conviés les 144 membres de l'association

Invités :

M. Pierre GONZALVEZ, maire de l'ISLE sur la SORGUE, excusé et représenté par M. GAILLARD, maire-adjoint responsable du service des sports.

Me et M les représentants de la presse locale.

Destinataires :

Monsieur le Préfet du Vaucluse

Monsieur le Président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Vaucluse à Avignon

Monsieur le Maire de l'ISLE sur la SORGUE

Le conseil d'Administration

Les archives de l'Association

Présents : 63 adhérents+10 représentés +10 nouveaux adhérents de la saison 2021/2022(pièce 1 en annexe)

Suivant nos statuts, la validité des délibérations requiert 1/5 des membres soit 29 membres.

73 adhérents étant présents ou représentés, le quorum est atteint, ouverture à 18h de notre assemblée générale ordinaire saison 2021/2022

ORDRE DU JOUR

-Rapport moral et bilan d'activité :

Présentation par Michel FANARD, co-président de Rando Provence.

Durant la saison 2021/2022, nous avons compté 144 adhérents ; ceux-ci ont participé aux 151 randonnées proposées, aux 2 séjours , et aux diverses animations : 13 desserts, méchoui, sortie à La Couronne etc...

Le montant du covoiturage reste inchangé.

Le montant des frais d'envois postaux passe à 15€

Le montant de la cotisation est passé à 54€

-Rapport financier :

Présentation par Gérard JACQUELIN, trésorier de Rando Provence

Approbation du rapport financier saison 2021/2022 à l'unanimité

-Modification de nos statuts concernant le certificat médical :

Présentation par Hilary MORGAN, co-présidente de Rando Provence.

Désormais, le certificat médical sera valable 3 ans à la seule condition de remplir le formulaire qui sera fourni avec le bulletin d'inscription et de répondre « NON » à toutes les questions.

Les réponses formulées relèvent de la seule et entière responsabilité du licencié

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFRP N° IM 075100385

Association loi 1901 J.O du 29.04.92 n° 18- D.D.J.S 84/26 du 09/2000 F.F.R.P N° 00949 SIRET 453 076 234 00013

www.randoprovence84.com

-Renouvellement de mandat :

D'après nos statuts, les membres du CA sont élus pour 4 ans. Les mandats de Michel FANARD et Francis MICHEL sont arrivés à terme.

Michel FANARD s'est représenté et a été réélu à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration.

Francis MICHEL s'est représenté et a été réélu à l'unanimité au sein du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunira prochainement pour élire le bureau et attribuer les tâches à chacun.

-Appel à candidature d'animateurs

-Attribution de la Chaussure d'Or

Présentation par Régine RUBIO, secrétaire de Rando Provence

-La Chaussure d'Or du lundi a été attribuée à Claire LESOUEF avec 28 randonnées

-La Chaussure d'Or du mardi a été attribuée à Yvette TINLAND avec 29 randonnées

-La chaussure d'Or du jeudi a été attribuée à Laurent BECOT avec 20 randonnées

-La chaussure d'Or du vendredi a été attribuée à Estelle FAVRE avec 23 randonnées

-La chaussure d'Or du classement général a été attribuée à Marie-Claude FIOL avec 67 randonnées

Félicitations aux heureux lauréats de cette saison 2021/2022.

-Projet de séjour :

Présentation par Francis MICHEL, animateur.

Un séjour dans l'Ardèche sera proposé du 29 mai au 3 juin 2023.

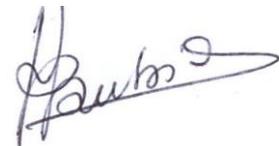
-Questions diverses :

- Lors des mois de grande chaleur, serait-il possible de partir plus tôt le matin (vers 8h ?) Un sondage sera effectué.

- Remettre en animation les anniversaires tous les 2 mois ?

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 19h et suivie d'un pot de l'amitié.

La secrétaire : Régine RUBIO



Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 novembre 2022 par la présidence collégiale

M Michel FANARD



Me Hilary MORGAN

